

Retard de paiement des jours CET... L'UNSA Police ne lâche rien !

Par courrier en date du 14 juin 2018, l'UNSA Police saisissait Monsieur Gérard Clérissi, DRCPN, sur le non paiement des heures supplémentaires et le retard de paiement de nombreux CET, révélés par notre organisation.

« Les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur totalisent plus de 21 millions d'heures supplémentaires pour lesquelles aucune solution ne nous est encore donnée, malgré nos relances multiples et réitérées en particulier lors des comités techniques.»

« depuis quelques jours l'inquiétude est née sur le paiement des CET aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.»

« C'est pourquoi, je sollicite que chaque situation puisse être examinée précisément et comme nous l'avons demandé lors du dernier CHSCT une possibilité d'avance puisse être mise en place.»

En l'absence de réponse de la DRCPN, l'UNSA police, en date du 9 juillet 2018, saisit par courrier Monsieur Eric Morvan, DGPN.

« J'insiste, mais nous évoquons bien un dû. C'est pourquoi, je souhaite avoir confirmation de votre part, que TOUS ces collègues lésés, percevront bien sur les salaires de juillet l'indemnisation de leurs jours CET monétisés. »

« Si tel n'était pas le cas, je réitère l'une de nos revendications, à savoir, l'ouverture d'une avance sur salaire. »

« Je ne peux que vous exprimer ma profonde indignation, à l'heure où un tiers des suicides dans nos rangs sont également liés à des fragilités financières qui auraient peut être été atténuées par le paiement des CET. »



UNSA Police, autonome & indépendant





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01.71.18.22.90

Paris, le jeudi 14 juin 2018

Référence : PC-SG/SEC2018-56

Monsieur Gérard CLERISSI
Directeur des Ressources et des
Compétences de la Police Nationale
DRCPN
Place BEAUVAU
75008 PARIS

Monsieur le Directeur,

Les fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur totalisent plus de 21 millions d'heures supplémentaires pour lesquelles aucune solution ne nous est encore donnée, malgré nos relances multiples et réitérées en particulier lors des Comités Techniques.

La solution du paiement est dès lors choisi par un certain nombre de fonctionnaires, qui malgré la faiblesse du montant du paiement font néanmoins ce choix de se faire payer.

Traditionnellement le paiement a lieu en juin et permet à nombre de collègues d'alimenter leur « budget vacances d'été »...

Or, depuis quelques jours l'inquiétude est née sur le paiement des CET aux fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Si une bonne soixantaine de collègues, comme vous me l'avez précisé, seront payés sur un échéancier décalé de juin à juillet ou même août, cet état ne prend pas en compte les fonctionnaires affectés à la DRCPN et ceux affectés à la DGSI.

Je reste dans l'attente de ces chiffres et je tenais à vous manifester mon inquiétude sur le traitement désinvolte sur ces situations injustes qui décalent arbitrairement le paiement des CET aux collègues, le fait de les prévenir tardivement n'arrangeant rien.

C'est pourquoi, je sollicite que chaque situation puisse être examinée précisément et comme nous l'avons demandé lors du dernier CHSCT une possibilité d'avance puisse être mise en place.

Je vous remercie de l'attention accordée à ce courrier ainsi que la réponse que vous y apporter, dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement.

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE



UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

<http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-64

Paris, le 09 juillet 2018

Monsieur Eric MORVAN

Directeur Général de la Police Nationale

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75008 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Suite au courrier du 14 juin 2018 adressé à Monsieur Gérard CLERISSI et resté jusqu'à ce jour sans réponse (copie en annexe), je sollicite une position claire de vos services « rémunération ». Le report de paiement du compte épargne temps (CET) a concerné des centaines de collègues qui n'ont pu percevoir leur dû sur le traitement de juin.

J'insiste, mais nous évoquons bien un dû. C'est pourquoi, je souhaite avoir confirmation de votre part, que TOUS ces collègues lésés, percevront bien sur les salaires de juillet l'indemnisation de leurs jours CET monétisés.

Si tel n'était pas le cas, je réitère l'une de nos revendications, à savoir, l'ouverture d'une avance sur salaire.

Je ne peux que vous exprimer ma profonde indignation, à l'heure où un tiers des suicides dans nos rangs sont également liés à des fragilités financières qui auraient peut être été atténuées par le paiement des CET.

Dans l'attente, d'une issue favorable, soyez certain, Monsieur Le Directeur Général, de l'expression de mes salutations sincères.

Bien à vous.

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE